



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2006
Français
Original: anglais

Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Point 7 g) de l'ordre du jour provisoire*

Groupes consultatifs spéciaux pour les pays africains qui sortent d'un conflit

Rapport du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau

Résumé

Faisant suite à la résolution 2005/32 du Conseil économique et social, par laquelle ce dernier a décidé de proroger le mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau, le présent rapport décrit en termes généraux l'évolution récente de la situation dans ce pays, notamment sur le plan économique et social. Il décrit aussi les travaux menés par le Groupe consultatif spécial depuis son dernier rapport (E/2005/70), fait le point du soutien accordé par les pays donateurs et inscrit dans une perspective à moyen et à long terme la situation actuelle du pays telle que la voit le Groupe. Il contient un certain nombre de conclusions et de recommandations générales, notamment une recommandation tendant à ce que la Guinée-Bissau continue de bénéficier d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale, en particulier la Commission de la consolidation de la paix.

* E/2006/100.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 2005/32 du 18 juillet 2005, le Conseil économique et social a décidé de proroger le mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau jusqu'à sa session de fond de 2006. Le présent rapport décrit la situation en Guinée-Bissau et rend compte des activités menées par le Groupe consultatif spécial depuis son rapport précédent. Il fait le point du soutien accordé par les bailleurs de fonds internationaux, évoque les problèmes à moyen et à long terme que devra résoudre la Guinée-Bissau et formule des conclusions et des recommandations informées par son point de vue privilégié sur la façon dont la communauté internationale pourrait continuer d'apporter son appui à ce pays.

2. Le deuxième tour de l'élection présidentielle s'est déroulé le 24 juillet 2005, peu de temps après la présentation du rapport du Groupe consultatif au Conseil économique et social (E/2005/760). Cette élection marquait officiellement la fin de la transition commencée après l'intervention militaire du 14 septembre 2003. Un candidat indépendant, M. João Bernardo (Nino) Vieira, ancien chef du parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau (PAIGC), a remporté l'élection. Le résultat a cependant été contesté par son principal rival – et candidat du PAIGC –, M. Malam Bacai Sanha, qui a demandé à la Cour suprême de l'annuler. La Cour ayant jugé, le 28 août 2005, qu'il n'existait pas « d'éléments judiciaires suffisants » pour faire droit au recours introduit par M. Sanha, la cérémonie d'investiture du nouveau Président a eu lieu le 1^{er} octobre 2005.

3. Les tensions politiques apparues entre les partis politiques ainsi qu'à l'Assemblée nationale depuis l'élection présidentielle ont mis en évidence les limites de la cohabitation. Ces tensions ont redoublé lorsque le nouveau Président a dissous le Gouvernement du Premier Ministre Carlos Gomes Junior le 28 octobre 2005 et nommé à sa place M. Aristides Gomes. Tout au long du blocage qui a suivi l'élection, les pays de la région sont restés très actifs. L'Envoyé spécial du Président de l'Union africaine, le Président Pedro Rodrigues Pires du Cap-Vert, et le Président de la Communauté des pays de langue portugaise, le Président Fradique de Menezes de Sao Tomé-et-Principe, sont intervenus comme médiateurs pour tenter de débloquer la situation. Ils ont reçu l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) agissant en étroite collaboration avec le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et l'équipe de pays des Nations Unies.

4. Depuis la mi-mars 2006, l'actualité est dominée par l'action militaire lancée par le Gouvernement bissau-guinéen le 15 mars 2006, dans le secteur est de sa frontière avec le Sénégal, contre une des factions du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) accusée de se servir du territoire bissau-guinéen comme d'une base arrière. Selon le Gouvernement, c'est pour des raisons de sécurité que cette action a été lancée. Les combats ont entraîné des déplacements de population qui ont chassé jusqu'à 8 000 personnes de chez elles et qui ont fait un certain nombre de morts tant militaires que civils. Avec l'appui de plusieurs organisations de la société civile, l'équipe de pays des Nations Unies a réagi rapidement à la crise humanitaire qui s'annonçait en prenant les mesures nécessaires pour nourrir les personnes déplacées et les transporter en lieu sûr. Cet événement imprévu pèse lourdement sur les moyens et les ressources du Gouvernement, de la petite équipe des Nations Unies en Guinée-Bissau et de ses partenaires au sein de la communauté des bailleurs de fonds et de la société civile.

5. Le 24 mars 2006, le Secrétaire général aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Jan Egeland, s'est déclaré gravement préoccupé par le sort des personnes déplacées par les combats. On craint notamment que ces combats ne provoquent une crise alimentaire du fait que des milliers de personnes se sont enfuies de chez elles et que les agriculteurs ne peuvent plus se rendre sur les marchés où ils avaient l'habitude de vendre leurs produits. À cela s'ajoute que la pose de mines antipersonnel et de mines antichars, outre qu'elle menace la vie des civils, risque d'empêcher les travaux agricoles dans la région concernée. La situation est encore aggravée par le fait que les affrontements se déroulent dans une région de grandes plantations d'anacardiens, alors que la récolte des noix de cajou va commencer. Les noix de cajou constituant la principale culture d'exportation du pays et la principale source de recettes de l'État, la poursuite des combats risque d'affaiblir encore l'économie et d'aggraver les difficultés budgétaires de l'État.

6. La conclusion générale à laquelle est parvenu le Groupe consultatif spécial est que la Guinée-Bissau continue de vivre une transition difficile depuis sa sortie de conflit et qu'elle a besoin du ferme appui des communautés régionale et internationale. Sans nier que l'instabilité politique et la fragilité des institutions restent préoccupantes, le Groupe consultatif se félicite que toutes les parties continuent de privilégier les moyens légaux et constitutionnels pour régler leurs différends. Il tient aussi à signaler les efforts que déploie le nouveau gouvernement pour garantir à la communauté des bailleurs de fonds qu'il entend bien poursuivre les réformes économiques engagées, comme le montre le fait qu'il a conservé le Ministre de l'économie du gouvernement précédent et qu'il a réussi à négocier un programme suivi par le Fonds monétaire international (FMI) pour 2006. Le Groupe appelle l'attention du Conseil économique et social sur le fait que l'incapacité persistante du Gouvernement à financer le fonctionnement de l'État, même à un niveau minimum, demeure une source d'insécurité et d'instabilité en Guinée-Bissau.

II. Situation économique et sociale

7. La situation économique et sociale en Guinée-Bissau reste difficile. La situation économique n'a pas évolué de façon sensible entre 2004 et 2005, puisqu'elle n'a enregistré qu'un taux de croissance annuelle de 3,5 % en valeur réelle, ce qui est à peine suffisant pour ralentir la dégradation des conditions de vie de la population, alors que le taux de croissance démographique se situe, selon les estimations, entre 2 % et 3 %. Le FMI signale cependant certains progrès : le taux d'inflation a pu être limité à 3,4 % en 2005; des mesures ont été prises pour renforcer l'administration fiscale; et le déficit budgétaire global a diminué, passant de 15 % à 12 % du produit intérieur brut (PIB)¹.

8. De même, depuis le rapport de juin 2005 du Groupe spécial, l'état des finances publiques est resté préoccupant. Comme on pouvait s'y attendre, les recettes fiscales ont baissé au cours de la période à l'examen, en partie à cause de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays, qui a presque paralysé l'économie. Pendant le deuxième semestre de l'année, une situation financière déjà difficile a été exacerbée par l'épidémie de choléra qui s'est propagée sur l'ensemble du territoire national.

¹ Selon les projections du FMI.

9. Toujours au deuxième semestre 2005, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a couvert une partie du déficit budgétaire, qui s'élevait à 26 millions d'euros. Le Gouvernement a été contraint, pour financer ses dépenses courantes, de recourir à des emprunts à long terme contractés aux taux du commerce auprès d'une banque locale et de banques des pays voisins, en attendant que la Banque mondiale et l'Union européenne lui accordent un soutien budgétaire. Au 15 avril 2006, les salaires n'avaient été réglés que jusqu'à la fin janvier 2006². La rentrée des classes a été reportée à décembre 2005, à cause d'une série de grèves déclenchées par le syndicat des enseignants dans le cadre du conflit salarial qui l'opposait au Gouvernement, et aussi par mesure d'hygiène publique pour enrayer l'épidémie de choléra. Le syndicat des enseignants a poursuivi son mouvement de grève en 2006 pour réclamer le paiement d'arriérés de salaires.

10. Le Groupe consultatif spécial tient à signaler les efforts inlassables que l'équipe de pays des Nations Unies déploie au service du Gouvernement bissau-guinéen, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et ceci dans des conditions difficiles et avec des moyens très limités. Avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Gouvernement a organisé des campagnes d'inscription gratuite des enfants. En 2005, plus de 53 000 enfants de moins de 10 ans ont ainsi pu être inscrits, y compris des enfants de la rue, des enfants travailleurs, des orphelins et des réfugiés. En 2005, les taux de couverture vaccinale ont atteint 92 % pour la tuberculose, 73 % pour le triple vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, 57 % pour la rougeole et 33 % pour le tétanos. Les deux campagnes nationales de vaccination contre la poliomyélite et de distribution de vitamine A organisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, en collaboration avec le Rotary et Plan International, ont remporté un succès complet et permis d'obtenir un taux de couverture de 100 % des enfants de moins de 5 ans.

11. Le Ministère de la santé a annoncé officiellement, pendant la première semaine de février 2006, la fin de l'épidémie de choléra qui s'était déclarée en juin 2005. Plus de 25 000 cas de choléra ont été recensés, ce qui est le chiffre le plus élevé de toute l'Afrique de l'Ouest, et l'épidémie a fait 430 morts. Des mesures de surveillance sont en place pour pouvoir réagir rapidement si le besoin s'en faisait à nouveau sentir.

12. Le Gouvernement bissau-guinéen et l'équipe de pays des Nations Unies s'inquiètent de l'apparition éventuelle de cas de grippe aviaire dans un pays dont l'infrastructure sanitaire et vétérinaire est très insuffisante. L'équipe de pays des Nations Unies aide les autorités nationales à élaborer et à mettre en place un dispositif d'urgence.

13. Le Groupe consultatif s'inquiète de constater que la situation sociale et économique de la Guinée-Bissau ne s'améliore toujours pas. Le Conseil économique et social se rappellera qu'en 2002, année de la création du Groupe consultatif, la Guinée-Bissau se trouvait au 160^e rang des 173 pays de l'Indice du développement humain mis au point par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En 2005, elle se trouve au 172^e rang (sur un total de 177 pays). Jusqu'à 60 % de la population active est au chômage et 65 % de la population vit sous le

² Les recettes fiscales – impôts, recettes douanières et permis de pêche – se sont élevées à un total de 1 milliard 120 millions de francs CFA, alors que les dépenses s'élevaient à 3,8 milliards de francs CFA (chiffres au 31 janvier 2006).

seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour. Environ 44 % de la population n'a pas accès à l'eau potable, 36 % est en situation d'insécurité alimentaire et 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition.

14. On ne s'étonnera pas qu'une situation aussi difficile continue de pousser la population bissau-guinéenne à prendre tous les risques pour se rendre en Europe et y trouver du travail. Au début du mois de mars, 43 Bissau-Guinéens se sont noyés en essayant d'atteindre l'Espagne³. Le Groupe consultatif engage le Conseil économique et social à faire en sorte que les recommandations qu'il adoptera à l'issue de son débat de haut niveau sur l'emploi productif et le travail décent pour tous, notamment celles qui concernent les jeunes, soient appliquées en priorité aux pays qui sortent d'un conflit, notamment la Guinée-Bissau.

III. Principales activités du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau

15. Reconnaissant que le blocage postélectoral avait ébranlé la confiance de la communauté des bailleurs et empêchait le pays de mobiliser des ressources pour son développement, le Gouvernement bissau-guinéen a pris l'initiative de réunir le Groupe consultatif le 20 septembre 2005 dans les marges du Sommet mondial de 2005. Cette réunion était présidée par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'ONU et Président du Groupe consultatif, M. Dumisani Kumalo, et le Ministre des affaires étrangères de la Gambie en sa qualité de Président du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau, M. Moussa Gibril Bala-Gaye. La délégation de la Guinée-Bissau était dirigée par le Premier Ministre, M. Carlos Gomes Junior, assisté du Ministre des affaires étrangères et du Ministre de l'économie. Participaient également à cette réunion les membres du Groupe consultatif spécial représentés au niveau ministériel (Afrique du Sud, Portugal et Guinée-Bissau), les membres des Amis de la Guinée-Bissau, les Ministres des affaires étrangères de l'Angola, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée, du Sénégal et du Timor-Leste, ainsi que le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, M. Mohamed Chambas. Le système des Nations Unies était représenté par des hauts fonctionnaires du Département des affaires politiques, du Département des affaires économiques et sociales, du FMI, du PNUD et de la Banque mondiale.

16. Les participants ont examiné la situation en Guinée-Bissau et les moyens de mobiliser l'appui de la communauté internationale. Ils ont déclaré que le partenariat entre le Gouvernement et la communauté internationale que le Groupe consultatif avait recommandé dans son premier rapport (E/2003/8) ne pouvait que faciliter la transition en cours. Ils ont loué les efforts que le Gouvernement bissau-guinéen déploie pour imposer une bonne gouvernance et que le « programme suivi par le FMI » a salués. Ils sont convenus que la communauté internationale devrait concrétiser son appui à la Guinée-Bissau à la fois dans le cadre de la Table ronde des donateurs prévue pour le mois de novembre 2005 et en transformant le « programme suivi par le FMI » en « programme d'assistance d'urgence après un conflit ». Ils ont aussi prévenu fermement le Gouvernement bissau-guinéen que

³ <<http://asia.news.yahoo.com/060307/afp/060307183703int.html>>.

l'aide des bailleurs dépendrait de la stabilité qu'il saurait établir au niveau des institutions et des partis politiques.

17. Le Groupe consultatif s'est à nouveau réuni le 6 décembre 2005 et a pu entendre par vidéoconférence des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général et du coordonnateur résident des Nations Unies sur la situation en Guinée-Bissau. Constatant que le blocage politique provoqué par la dissolution du Gouvernement avait incité l'Union européenne, la Banque mondiale et les donateurs bilatéraux à différer le décaissement des aides financières qu'ils avaient annoncées, l'équipe de pays des Nations Unies a demandé au Groupe consultatif de l'aider à mobiliser des fonds pour abonder le Fonds d'urgence pour la gestion économique. L'équipe de pays avait en effet recommandé de proroger jusqu'à la fin de 2006 le mandat du Fonds d'urgence, qui devait se terminer à la fin de décembre 2005. En réponse, le Président du Groupe consultatif a écrit aux États membres du Conseil économique et social ainsi qu'aux États observateurs pour les informer de la crise budgétaire que traversait le Gouvernement et les engager à abonder le Fonds d'urgence afin que le Gouvernement puisse payer les arriérés de salaires et assurer les services essentiels en attendant la tenue de la Table ronde des donateurs. Il a aussi engagé les États membres à financer la mise en œuvre d'un programme de projets à impact rapide d'un montant total de 1,5 million de dollars mis au point par l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de sa stratégie de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Le Groupe consultatif a également étudié un projet de visite en Guinée-Bissau, mais a dû y renoncer pour respecter les règles financières interdisant les voyages après la clôture de l'exercice budgétaire.

18. Le 22 mai 2006, le Groupe consultatif s'est à nouveau réuni pour examiner la situation en Guinée-Bissau. Il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation générale dans ce pays, et plus particulièrement sur la campagne militaire lancée par les Forces armées de Guinée-Bissau le long de la frontière avec le Sénégal et ses effets sur la situation économique et sociale. Le Groupe s'est déclaré préoccupé par les graves conséquences prévisibles d'une campagne qui risquait d'aggraver encore la situation et de déstabiliser une sous-région déjà tendue.

IV. Appui des bailleurs de fonds internationaux à la Guinée-Bissau

19. Comme le Groupe consultatif l'a noté dans ses rapports précédents, l'appui des donateurs internationaux reste indispensable si l'on veut que le Gouvernement bissau-guinéen puisse réaliser ses priorités de court terme, c'est-à-dire payer les salaires et les arriérés et assurer son propre fonctionnement. À long terme, il lui faudra investir dans l'infrastructure économique et sociale nécessaire au développement durable du pays.

20. Les perspectives favorables dont le Groupe consultatif s'était fait l'écho en juillet 2005 ne se sont pas concrétisées. Comme le sait le Conseil, le Groupe consultatif avait alors fait observer dans son rapport que le « programme suivi par le FMI » négocié en mars 2005 pourrait être transformé au bout de six mois en « programme d'aide d'urgence après un conflit », sous réserve des conditions suivantes : renouvellement de leur soutien budgétaire par la Banque mondiale et l'Union européenne, engagement du Gouvernement à poursuivre après les élections

les grandes orientations du programme suivi par le FMI, et tenue effective de la Table ronde des donateurs, alors prévue pour le 8 décembre 2005.

21. La mobilisation des fonds destinés à l'État a souffert d'une série de contretemps dont le premier a été le retard avec lequel les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle a été accepté et le nouveau président inauguré, et le second a été la dissolution du gouvernement du Premier Ministre Carlos Gomes Junior, qui a à son tour provoqué de nouveaux retards. L'annulation par le FMI des consultations menées au titre de l'article 4 de ses Statuts lorsque le Gouvernement de Carlos Gomes Junior a été dissout le 28 octobre 2005 a entraîné la suspension par la Banque mondiale et l'Union européenne de leur soutien budgétaire et confirmé les donateurs bilatéraux dans leur position d'attente.

22. En l'absence de soutien budgétaire, le Gouvernement bissau-guinéen a alourdi la dette nationale en empruntant à des fonds à court terme sur le marché privé pour payer les salaires de la fonction publique. La situation se complique encore du fait que la Guinée-Bissau est en retard de paiement par rapport à la plupart de ses créanciers.

23. Soucieuse d'assurer la stabilité politique et économique de la Guinée-Bissau, une délégation de haut niveau de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, de la Banque ouest-africaine de développement et de la CEDEAO s'est rendue en mission en Guinée-Bissau à la fin de février 2006 pour y étudier les moyens d'apporter une aide financière et technique à ce pays, notamment pour le paiement des salaires des mois de février et mars 2006 de la fonction publique, le paiement des arriérés de salaires pour les années 2000 à 2005 et le remboursement de la dette du premier trimestre au FMI et à la Banque mondiale.

24. Le Conseil se rappellera peut-être avoir lu, dans le rapport précédent du Groupe consultatif (E/2005/70), que « les représentants de la Banque africaine de développement, de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine [avaient] déclaré que, malgré leurs moyens limités, leurs institutions étaient en mesure de fournir un appui à la Guinée-Bissau en se fondant sur une interprétation souple de leurs règlements financiers ... et exhorté la communauté internationale à ne pas soumettre la Guinée-Bissau aux mêmes conditions que les autres pays ». Le Groupe consultatif tient à exprimer son appui à cette position dans le contexte de la crise financière que traverse actuellement le Gouvernement.

25. L'heureuse conclusion, à la fin de mars 2006, des consultations au titre de l'article IV et celle des négociations d'un nouveau programme suivi par le FMI pour 2006 conduisent le Groupe à espérer que les fonds de soutien budgétaires suspendus par l'Union européenne et la Banque mondiale seront rapidement débloqués, compte tenu notamment de l'appréciation globalement positive formulée par la mission du FMI. Cette mission a en effet conclu que la Guinée-Bissau avait pris des mesures importantes pour résoudre les grands problèmes politiques et économiques de ces dernières années.

26. Le Groupe consultatif se félicite de la décision prise par le PNUD de proroger le Fonds d'urgence pour la gestion économique jusqu'à la fin de 2006. Cette prorogation, dont le Groupe s'était fait l'ardent avocat, permet de surveiller l'usage qui est fait des nouveaux fonds de soutien budgétaire, y compris ceux que le Fonds a

reçus après sa prorogation. Jusqu'à maintenant, le Fonds a reçu 193 000 euros de l'Italie et 117 000 du Brésil. Ces utiles contributions serviront, comme ces deux dernières années, à financer des dépenses prioritaires dans le secteur social. Le Groupe consultatif encourage les autres bailleurs à contribuer au Fonds d'urgence pour la gestion économique afin d'aider le Gouvernement à répondre aux besoins les plus pressants de la population.

27. Le Groupe est convaincu qu'outre les sources traditionnelles de financement, on peut trouver d'autres moyens de soutenir l'action de développement de la Guinée-Bissau, comme par exemple le projet d'agriculture et d'élevage que l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud soutiennent actuellement. À cet égard, il se réjouit d'apprendre que la Guinée-Bissau est l'un des 40 pays qui composent le groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement issu de la récente conférence sur les financements innovants du développement. Le Groupe consultatif engage les pays concernés à voir dans la Guinée-Bissau un bénéficiaire éventuel de ces financements innovants.

28. Le Conseil se rappellera que, dans son rapport précédent, le Groupe consultatif a annoncé que l'équipe de pays des Nations Unies était en train d'intégrer à son action une stratégie de transition axée sur des projets économiques et sociaux à impact rapide, dans le cadre de la vaste stratégie de consolidation de la paix qu'elle élaborait. Il a appris avec consternation que, malgré ses efforts, l'équipe de pays n'a pas reçu la moindre contribution au financement de cette louable initiative. Il invite les partenaires de la Guinée-Bissau à apporter leur concours à une stratégie de transition qui veille à concentrer dans le nord du pays les projets à impact rapide prévus.

29. Le Groupe consultatif est heureux d'annoncer que les préparatifs de la Table ronde des donateurs ont repris depuis que l'Assemblée nationale a approuvé le programme du Gouvernement en mars 2006. Le nouveau gouvernement a dressé le plan d'action suivant pour encadrer la préparation et le déroulement de la Table ronde prévue pour novembre 2006 : organisation en 2006 d'un atelier chargé d'examiner tous les documents qui seront présentés à la Table ronde; transmission du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté à la Banque mondiale et au FMI pour que ces deux institutions puissent l'analyser ensemble et le faire ensuite approuver par leurs conseils respectifs; et envoi de missions de sensibilisation en septembre et octobre 2006. Le PNUD agit en étroite collaboration avec le Gouvernement pour tout ce qui concerne la Table ronde et apporte un soutien essentiel aux différentes étapes de sa préparation.

30. Le Groupe se félicite aussi de la récente décision de l'Union européenne, qui est l'un des principaux partenaires traditionnels de la Guinée-Bissau, d'augmenter de 10,7 millions d'euros son aide au titre du Programme indicatif national pour la période 2002-2007. De ce montant supplémentaire, 5 millions d'euros iront au soutien budgétaire en 2006 et 5,7 millions d'euros à la réforme du secteur de la sécurité.

31. Le Conseil se rappellera que, dans ses rapports précédents, le Groupe consultatif a souligné l'importance qui s'attache à réformer le secteur de la sécurité pour renforcer la stabilité de la Guinée-Bissau, notamment en lui consacrant des investissements et une aide au développement à long terme. Il constate avec satisfaction que des progrès mesurables ont été accomplis dans ce domaine. Une Commission interministérielle de la défense et de la sécurité a été créée pour veiller

à la bonne exécution des réformes envisagées; cette commission jouira du concours d'un groupe de contrôle composé du PNUD, du BANUGBIS, de l'Union européenne, de la Communauté des pays de langue portugaise et de la CEDEAO. On ajoutera que le problème des armes légères est suivi par l'équipe de pays en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que dans le cadre d'un projet administré par le Département des affaires économiques et sociales.

V. Perspectives à moyen et à long terme de la Guinée-Bissau

32. La Guinée-Bissau est dans une situation d'urgence structurelle, avec un budget national qui dépend pour 80 % de la communauté internationale des bailleurs de fonds. Le fait qu'elle ne reçoive pas de cette communauté les ressources régulières et appropriées qui lui permettraient de garantir un niveau minimum de services ainsi qu'un fonctionnement minimum de l'État reste une source d'incertitude et d'insécurité. Cette incertitude au niveau de ses ressources compromet l'exécution du programme de réforme économique du Gouvernement et nourrit le cercle vicieux de l'inefficacité des pouvoirs publics et du désintérêt des bailleurs de fonds.

33. C'est pourquoi le Groupe consultatif attache une telle importance à ce que soit enfin réunie la Table ronde des donateurs prévue avant qu'il ne soit lui-même créé et plusieurs fois reportée depuis pour toute sorte de raisons. La Table ronde est censée en effet mobiliser des fonds en vue de combler le déficit budgétaire actuel et de financer les projets nécessaires pour mettre en œuvre le plan de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement bissau-guinéen estime que l'exécution de ce plan coûtera 427,7 millions de dollars, dont 12 % seulement sont acquis. Dans ces conditions, le Groupe consultatif engage les partenaires anciens et nouveaux de la Guinée-Bissau à participer massivement à la Table ronde des donateurs, qui est maintenant programmée pour novembre 2006.

34. Le Groupe consultatif estime aussi qu'il faudra prendre des mesures de moyen et long terme pour résoudre le problème du service de la dette nationale. La Guinée-Bissau continue en effet d'accumuler à l'égard de la plupart de ses créanciers des arriérés sur le service de sa dette tant intérieure qu'extérieure, et elle demeure l'un des plus endettés parmi les pays visés par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Sa dette représente presque quatre fois son revenu national (389,9 %), se chiffre à plus d'un milliard de dollars et est due principalement à d'autres pays (57,4 %), dont 70 % sont membres du Club de Paris. Il s'ensuit que même si la Guinée-Bissau devait bénéficier de l'Initiative PPTE, sa dette resterait insoutenable. De toute façon, depuis que la majorité des mesures provisoires d'allègement de sa dette ont été suspendues en 2001, la plus grande partie de sa dette extérieure est en souffrance. La Guinée-Bissau ne sera probablement pas en position d'atteindre le point d'achèvement fixé par l'Initiative PPTE ou de bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale du Groupe des Huit avant la fin de 2009 au plus tôt.

35. À court terme, le Groupe consultatif engage la communauté internationale des donateurs et les autres partenaires concernés, notamment les organisations économiques et financières sous-régionales d'Afrique de l'Ouest, à étudier les options de court terme qui pourraient aider la Guinée-Bissau à résoudre le problème de ses arriérés avec l'ensemble des institutions financières multilatérales. À plus long terme, il lance un appel pour que la Guinée-Bissau, comme d'autres pays en

sortie de conflit bénéficiant de l'Initiative PPTE, puisse aussi bénéficier d'un allègement accéléré de sa dette dans le cadre de l'initiative du Groupe des Huit.

36. Pour mettre la Guinée-Bissau sur la voie d'un développement durable et autonome, le Groupe consultatif continue d'engager le Gouvernement bissau-guinéen à mettre en place de toute urgence, avec l'aide de la communauté internationale, une stratégie globale de diversification économique. Comme il l'a fait observer dans ses précédents rapports, les secteurs de l'exploitation forestière, de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture présentent un potentiel considérable et pourraient satisfaire la demande intérieure de la Guinée-Bissau. Le sous-sol de ce pays est riche en bauxite et en phosphates, offre des perspectives de gisements diamantifères et aurifères et se prête à l'exploration pétrolière offshore. L'exportation de noix de cajou et la vente de droits de pêche sont actuellement les deux principales sources de revenus du pays.

37. Le Groupe note que la Guinée-Bissau semble proche de remplir les critères de sélection des candidats au *Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés*⁴ : intégration du commerce international dans le plan de développement national grâce à un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté; organisation d'un groupe consultatif de la Banque mondiale ou d'une table ronde du PNUD; et établissement de conditions favorables sur le plan intérieur (en améliorant l'équipement du pays, en captant l'intérêt des bailleurs et en accélérant les réformes internes, par exemple). Il semble qu'après la Table ronde des donateurs, la Guinée-Bissau pourra demander à être inscrite au nombre des pays les moins avancés candidats au Cadre intégré, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour la doter de l'infrastructure requise, notamment sur les plans routier, portuaire et énergétique. Le Groupe consultatif estime que le système des Nations Unies pourrait aider la Guinée-Bissau à se préparer à cette éventualité en aidant le Gouvernement à formuler une stratégie globale de diversification économique dont certains éléments pourraient être repris dans le plan d'action intégré.

38. L'un des plus graves problèmes auxquels se soit trouvé confronté le Gouvernement bissau-guinéen au cours des dernières années est la mauvaise gestion de l'administration. Or, comme le Groupe consultatif l'a déjà noté, la gestion des fonds publics s'est sensiblement améliorée. Le Groupe craint que la faiblesse des moyens techniques mis à la disposition du secteur public ne fasse obstacle à une poursuite des progrès accomplis dans ce domaine, et il exhorte à nouveau les institutions de Bretton Woods, le système des Nations Unies et les autres organisations multilatérales à prêter à la Guinée-Bissau le concours technique nécessaire pour renforcer son administration. Il croit savoir qu'un plan en ce sens a été intégré dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté et que la Table ronde des donateurs en sera saisi.

⁴ Lancé en 1997 par six organisations multilatérales [FMI, Centre du commerce international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, PNUD, Banque mondiale et Organisation mondiale du Commerce (OMC)] lors de la Réunion de haut niveau de l'OMC sur les initiatives intégrées en faveur du développement du commerce des pays les moins développés, le Cadre intégré vise deux objectifs : inclure systématiquement le commerce dans les plans de développement nationaux tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et favoriser la coordination d'une aide technique au commerce adaptée aux besoins particuliers des pays bénéficiaires. Trente pays – mais pas la Guinée-Bissau – bénéficient actuellement du Cadre intégré.

39. Le Groupe consultatif a constaté avec plaisir qu'une société civile active est en train de se former en Guinée-Bissau. Plusieurs associations s'efforcent de faciliter le dialogue et la réconciliation entre les différents groupes rivaux dans ce pays. Le BANUGBIS s'emploie à renforcer cette tendance en organisant des ateliers qui visent à aider la société civile à contribuer plus efficacement à la consolidation de la paix.

VI. Conclusions et recommandations

40. La communauté internationale, notamment les bailleurs de fonds, continue d'exprimer sa préoccupation face à l'instabilité politique et institutionnelle de la Guinée-Bissau. Le Groupe consultatif est lui aussi préoccupé par les fréquents changements de dirigeants qui suivent de brèves périodes de stabilité et de progrès relatif. Cet état de choses fait qu'il est difficile pour les bailleurs de fonds d'envisager avec confiance l'avenir du pays. Les événements du deuxième semestre de 2005 et l'action militaire récemment déclenchée par les Forces armées de Guinée-Bissau se sont une nouvelle fois traduits par une stagnation de la mobilisation de fonds et une érosion de la bonne volonté des bailleurs.

41. Tout en prenant acte des légitimes préoccupations des bailleurs de fonds, le Groupe consultatif voudrait rappeler l'existence d'un facteur favorable important, qui est le progrès incontestable accompli depuis la fin de 2003 du point de vue du renforcement, de la transparence et de la responsabilité de l'administration. Dans un communiqué⁵ publié à l'issue de consultations au titre de l'article IV de ses Statuts, le FMI a déclaré que « les résultats des 12 derniers mois sont encourageants et les perspectives sont favorables ». Ces mots font suite aux évaluations favorables des années 2004 et 2005⁶ formulées dans les rapports correspondants du Groupe consultatif. Dans ce contexte, le Groupe consultatif estime qu'il faudrait, pour le court terme, faire preuve de souplesse et accorder un soutien budgétaire au Gouvernement bissau-guinéen et, pour le long terme, aider la Guinée-Bissau à exécuter son plan de réduction de la pauvreté. Une telle approche permettrait aux dividendes de la paix de se concrétiser et aiderait le pays à consolider sa démocratie.

42. Le Groupe consultatif craint toujours que les progrès accomplis par la Guinée-Bissau ne soient compromis par le faible intérêt manifesté par la communauté internationale. C'est pourquoi il invite le Conseil économique et social à recommander, sous réserve d'une demande en ce sens du Gouvernement bissau-guinéen, que la Guinée-Bissau soit l'un des premiers cas dont soit saisie la Commission de consolidation de la paix. Il estime que l'attention soutenue et dûment coordonnée de la communauté internationale tout entière est essentielle si l'on veut que la transition de ce pays en sortie de conflit aboutisse. Dans ce contexte, le Groupe consultatif est disposé à suivre l'évolution de la situation jusqu'à ce que la Commission de consolidation de la paix mette sur pied une équipe de pays pour la Guinée-Bissau si le Conseil en décide ainsi.

⁵ FMI, conférence de presse sur la Guinée-Bissau, 30 mars 2006.

⁶ Voir les documents des Nations Unies E/2004/92, E/2005/8 et E/2005/70.